COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 7 février 2023

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE,** qui se tiendra le :

Lundi 13 février 2023 à 19h
à la salle Jean Bouvet aux Ollières
(177 Rte du Praz – Les Ollières – 74370 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023*

2. *Désignation du secrétaire de séance*

Aménagement du territoire

3. *Évolution de la convention et de la tarification au service mutualisé commun « Autorisation droit des sols »*

4. *Délibération rectificative : Acquisition des parcelles cadastrées H 756 – 757 – 758 – 759 – 760 – 761 - Commune déléguée de Thorens-Glières*

Finances

5. *Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 - budget principal*

6. *Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 – budget annexe bois et forêt*

7. *Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 – budget annexe caveau et cimetière*

8. *Modifications des tarifications au titre de la RODP*

9. *Tarifs d'interventions des services de secours au domaine nordique des Glières*

Achat public, affaires juridiques

10. *Cession de matériel inutilisé – Vente en ligne de matériel*

Attractivité et vie locale

11. *Plan de développement de la lecture publique 2022-2027– convention socle*

Affaires générales

12. *Déploiement d'un système de vidéoprotection sur la commune de Fillière*

Questions diverses – informations :

13. *Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*